

M. Otto: Non pas, car on ne peut me congédier. Mais le gouvernement fait face à un grave problème à cet égard. Une bonne part de ce que le député de Duvernay prétend est croyable, des Canadiens le comprennent et partagent ses idées.

J'estime que la plupart des Canadiens aujourd'hui conviennent avec lui qu'il ne faudrait pas nous hâter de nous défaire de nos ressources. De même, je suis sûr que la plupart des Canadiens ne comprennent pas pourquoi nous devons niveler toutes les montagnes du Labrador pour expédier du minerai aux États-Unis. Je ne pense pas non plus que les Canadiens saisissent l'urgence de vider tous nos puits de gaz et de pétrole pour assurer la survie d'un autre pays. Les Canadiens, selon moi, ignorent que leur pays détient le monopole de l'uranium; pour ce qui est de l'Amérique du Nord, c'est nous qui avons l'énergie hydroélectrique, le fer, le charbon, le pétrole et le gaz, les matériaux que notre voisin du Sud n'a pas.

Le député de Duvernay a déclaré que nous devrions négocier de telle sorte que les États-Unis nous considèrent avec un certain respect, au lieu de donner ces ressources pour quelques sous de redevances et quelques emplois, et à mon avis, la plupart des Canadiens en conviendraient. Ce n'est pas comme si nous n'avions pas l'expérience des négociations de ce genre, au contraire. L'accord sur la construction automobile est en vigueur depuis quelques années et il ne diffère pas sensiblement des négociations au sujet des ressources. Nous avons déclaré aux États-Unis qu'ils pouvaient faire ce que bon leur semble et que nous ferions de même, mais par suite de l'entente, la main-d'œuvre et les produits peuvent circuler très efficacement. Je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas en être ainsi dans d'autres domaines. Nous pouvons négocier avec les États-Unis, comme le signalait l'honorable député de Duvernay. Le gouvernement a tort de leur tourner le dos et de prétendre qu'ils n'existent pas. Je sais que mes paroles ne s'appliquent pas au ministre des Finances, mais elles valent pour d'autres.

J'estime que le gouvernement serait bien avisé de considérer objectivement ce qui s'est dit à ce sujet au lieu de s'en offusquer. La plupart des Canadiens sont portés à reconnaître la sagesse des idées exprimées par le député de Duvernay. Ce dont le gouvernement doit se bien pénétrer, c'est que le budget n'aura vraiment d'effet qu'une fois trouvées les solutions aux problèmes à résoudre, entre autres, l'acquisition et la structuration des capitaux nécessaires. Les capitaux, c'est ce que les États-Unis possèdent. Ils proviennent de l'accumulation de bénéfices pendant 150 à 200 ans, depuis le temps de la pêche à la baleine. Nous n'avons pas eu la même veine. Soit que nous ayons dépensé jusqu'au dernier sou ou que nous ayons placé notre argent dans l'assurance-vie ou à la banque. Mais il est une chose que nous possédons: ce sont les ressources dont les États-Unis ont besoin pour faire tourner leurs moulins et faire fonctionner leurs usines.

• (3.00 p.m.)

Monsieur l'Orateur, j'exhorte donc le gouvernement à regarder les choses en face et à engager le dialogue. L'objectif du député de Duvernay est à n'en pas douter

celui de chacun d'entre nous, savoir, travailler au progrès du Canada et trouver une solution à l'éternel problème de l'inflation-chômage. Monsieur l'Orateur, je dirai donc en conclusion que je sais personnellement que le ministre a fait entrer en ligne de compte dans son budget des idées que plusieurs d'entre nous lui avaient communiquées. Je suis sûr qu'il a prêté attention aux idées exprimées par nos collègues d'en face et par les membres des milieux d'affaires et autres. Il faut l'en féliciter. Je pense que tous les députés de l'opposition à l'esprit modéré, s'ils sont honnêtes avec eux-mêmes, admettront que c'est un bon budget. Évidemment, à plusieurs égards, on aurait pu faire mieux. Nous devons tenir compte des réactions aux changements financiers que nous voulons instituer. Il serait agréable d'effectuer de profondes réformes, mais les gens n'y sont pas habitués, surtout dans les questions financières et fiscales. Ils veulent qu'on y procède lentement. Je pense que le ministre a fait du bon travail et qu'il mérite—je choisis mes mots avec soin—un vote de confiance.

Une voix: Mais pas le gouvernement!

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole sur ce budget, je dirai, dès le début, qu'il ne me paraît pas effectuer essentiellement une réforme. Je ne pense pas qu'il réforme notre régime fiscal. Qu'il me soit permis de dire plutôt qu'on a procédé à des changements qui, dans un certain sens, permettront au gouvernement d'atteindre certains des objectifs qu'il s'est fixés. On allège le fardeau de ceux dont le revenu s'inscrit aux derniers degrés de l'échelle, en accroissant les abattements sur le revenu brut. En somme, il est à supposer que c'était là l'objectif du budget. D'une part, il fallait continuer de mettre l'accent sur l'aménagement des ressources, si on en juge par les concessions maintenues dans ce domaine. Apparemment, le gouvernement ne tient pas beaucoup à ce que les coopératives continuent de s'accroître, puisque les changements fiscaux relatifs aux coopératives rendront leur croissance plus difficile.

Dans le secteur agricole, que je connais un peu, certaines des décisions gouvernementales m'étonnent. Toutefois, elles sont peut-être explicables. Je signale qu'en 1968, la dernière année pour laquelle nous disposons de statistiques, quelque 142,041 agriculteurs ont versé \$80,886,000 d'impôt dit sur le revenu, sur des gains s'élevant à \$747,082,000. Les propositions et modifications fiscales annoncées par le ministre des Finances (M. Benson) dans son exposé budgétaire s'appliquent à cinq secteurs d'intérêt particulier pour les fermiers. L'imposition des sommes effectivement encaissées par opposition à l'imposition des sommes acquises est un de ces aspects. Il peut avoir ses bons et ses mauvais côtés. D'une façon générale les cultivateurs auront une comptabilité de caisse.

Un des résultats surprenants des mesures du ministre, d'après ce que je puis en juger du moins, c'est d'assurer des avantages aux propriétaires de «fermes d'agrément». Je ne vois pas pourquoi on a cru la chose souhaitable. Somme toute le bill propose vraiment d'améliorer la